

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2019

VILLE DE PAMIER

I - AFFAIRES FINANCIERES ET RESSOURCES INTERNES

1-1. Ouverture anticipée des crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2019

Le Conseil a décidé d'engager, liquider et mandater les dépenses listées avant le vote du budget primitif de l'année 2019 pour un montant global de 2.268.053 €.

1-2. Décisions municipales

Le conseil a pris acte des décisions municipales n° 18-032 à 18-039.

1-3. Garantie d'emprunt ALOGEA

Le Conseil a approuvé la réitération de sa garantie pour le remboursement de chaque ligne de prêt réaménagée, initialement contractée par ALOGEA auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

1-4. Extension de l'école des Canonges – Salle de restauration – Actualisation du plan de financement

Le Conseil a approuvé l'actualisation du plan de financement de l'opération d'extension de l'école élémentaire des Canonges et salle de restauration pour un coût du projet estimé à 832.806 € HT et la sollicitation des subventions auprès de l'Etat dans la cadre de la DETR pour un montant de 150.000 € et dans le cadre de la DSIL pour un montant de 150.000 € et auprès du Conseil Départemental pour un montant de 25.000 €

1-5. Aménagement Cours Rambaud/Saint Vincent - Découverte du canal – Demandes de subventions – Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2019 – Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2019

Le Conseil a approuvé le plan de financement de l'aménagement Cours Rambaud/Saint Vincent – Découverte du canal pour un coût du projet de 1.225.409 € et la sollicitation des subventions auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR pour un montant de 150.000 € et dans le cadre de la DSIL pour un montant de 350.000 €, auprès du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif aménagement urbain « embellissement » pour un montant de 80.000 € et auprès de la Région Occitanie pour un montant de 240.000 €.

1-6. Rénovation et réagencement de la salle de spectacle du Jeu du Mail – Demandes de subventions – Rectificatif

Le Conseil a approuvé la rectification du plan de financement de l'opération de rénovation et réagencement de la salle de spectacle du Jeu du Mail pour un coût du projet de 1.465.072 € et la sollicitation des subventions : Europe (LEADER) pour 200.000 €, Etat (DSIL) pour 201.350 €, (DETR) 46.000 €, Région (« aide aux équipements culturels et patrimoniaux structurants » ou « équipement structurant Bourgs-centres ») pour 512.775 €, Conseil Départemental (Rénovation énergétique et dispositif grand équipement culturel) pour 160.000 €.

1-7. Aménagement de la rue Jean Durroux – Demande de subvention – Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux 2019 – Rectificatif

Le Conseil a approuvé la rectification du plan de financement de l'opération d'aménagement de la rue Jean Durroux pour un coût du projet de 94.535 € et la sollicitation d'une subvention auprès de l'Etat (DETR) pour 28.360 €

1-8. Subventions aux lycées dans le cadre des échanges de jumelage

Le Conseil a approuvé l'attribution d'une subvention d'un montant de 190 € au lycée Pyrène, de 260 € au collège Rambaud et de 330 € au collège/lycée Notre Dame

1-9. Subvention exceptionnelle - Ecole Cazalé

Le Conseil a approuvé l'attribution de subvention d'un montant de 3.000 € à la Coopérative scolaire de l'école Cazalé

1-10. Conventions de mise à disposition de locaux 3 place Eugène Soula

Le Conseil a approuvé la reconduction de la mise à disposition de locaux au profit des trois organisations syndicales locales (CGT, FO, UNSA)

1-11. Mutualisation de deux personnels de la Communauté de Communes des Portes d'Ariège-Pyrénées (CCPAP) à la Ville de Pamiers

Le Conseil a approuvé la mise à disposition de deux agents (Directeur Général Adjoint des Services finances et commande publique 40 % et responsable du service financier 40 %)

1-12. Modification de la rémunération Contrat d'Engagement Educatif (CEE)

Le Conseil a approuvé la proposition de rémunération des agents contractuels en Contrat d'Engagement Educatif de 60 € brut/jour

1-13 Baisse de 5 % des tarifs communaux

Le Conseil a approuvé la baisse de 5 % des tarifs communaux suivants : Restauration scolaire, Fréquentation des accueils de loisirs pendant le temps scolaire et extrascolaire (ALAE, ALSH), Entrées piscine, Conservatoire à rayonnement communal et part communale de l'eau

II COMMANDE PUBLIQUE

2-1 Liste des marchés passés en procédure adaptée depuis avril 2018

Le Conseil a pris acte de la liste des marchés passés en procédure adaptée depuis avril 2018

III AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

3-1. Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de Pamiers – état d'avancement

Le Conseil a approuvé l'état d'avancement de l'étude visant à l'élaboration de l'AVAP, le diagnostic patrimonial, le projet de périmètre de l'AVAP et ses orientations.

3-2. Cession des immeubles sis 51, 53, 55 et 57 rue Gabriel Péri au profit de la SPL MPC – Additif

Le Conseil a approuvé la demande à la Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées, dans le cadre de la vente des immeubles du centre-ville de Pamiers (acte du 26 octobre 2017), dont les immeubles sis 51 et 55 rue Gabriel Péri sont issus, de renoncer à se prévaloir de l'exigibilité anticipée du prix et à la clause résolutoire de plein droit lui permettant d'annuler la vente en cas de non-paiement

3-3. Intégration au domaine public d'un terrain issue du domaine privé communal

Le Conseil a approuvé l'intégration des parcelles cadastrées section AO n° 404, 415 et 416 d'une surface totale de 1.654 m², issu du domaine privé de la ville au domaine public communal

3-4. Constitution de servitudes au profit de EDF – Canal de Pebernat

Le Conseil a approuvé la constitution, au profit d'EDF d'une convention de superposition d'affectations d'ouvrages publics hydroélectriques sous des ouvrages publics routiers et de servitudes de submersion sur les parcelles F 981, H 2801, H 2802 situés à Bourges (classées en zone rouge du plan de prévention des risques inondation) et de servitudes de passage sur le pont cadastré ZD 8 à Ramondé

3-5. Constitution d'une servitude au profit de GRDF à Magnagounet

Le Conseil a approuvé la constitution d'une servitude au profit de GRDF, sur les parcelles cadastrées section H numéros 2119, 3149, 3132 et 3135, sises Magnagounet, appartenant à la commune de Pamiers

IV AFFAIRES SCOLAIRES

4-1 Organisation de la semaine scolaire dans les écoles publiques

Ce dossier a été ajourné.

V TRAVAUX

5-1. Eclairage public rue de la Châtaigneraie – Financement sur fonds de concours

Le Conseil a approuvé la demande au Syndicat Départemental des Energies de l'Ariège (SDE09) de la réalisation des travaux d'éclairage public de la rue de la Châtaigneraie et le financement par fonds de concours de la participation au Syndicat Départemental des Energies de l'Ariège (SDE09) pour un montant de 9 292 €.

5-2. Travaux sur le réseau public d'électricité et de télécommunication – Avenue Saint Jean

Le Conseil a approuvé la demande au Syndicat d'Energies de l'Ariège (SDE09) la réalisation des travaux d'esthétique des réseaux aériens avenue Saint Jean et le financement de la contribution au Syndicat d'Energies de l'Ariège pour les travaux public d'électricité de l'avenue Saint Jean pour un montant de 62 539,98 € HT.

5-3. Travaux sur le réseau public d'électricité et de télécommunication – Rue Saint Vincent

Le Conseil a approuvé la demande au Syndicat d'Energies de l'Ariège (SDE09) la réalisation des travaux d'esthétique des réseaux aériens rue Saint Vincent et le financement de la contribution au Syndicat d'Energies de l'Ariège pour les travaux public d'électricité de la rue Saint Vincent pour un montant de 47 488,81 € HT.

5-4. Travaux sur le réseau public d'électricité et de télécommunication rues Lagasse, Piconnières et Tannerie

Le Conseil a approuvé la demande au Syndicat d'Energies de l'Ariège (SDE09) la réalisation des travaux d'esthétique des réseaux aériens rues Lagasse, Piconnières et Tannerie et le financement de la contribution au Syndicat d'Energies de l'Ariège pour les travaux public d'électricité rues Lagasse, Piconnières et Tannerie pour un montant de 29 503,81 € HT.

VI POLITIQUE DE LA VILLE

6-1 Signature du Contrat Bourgs-centres de Pamiers permettant la mise en œuvre du projet de développement et de valorisation à l'échelle de la commune, de son centre-ville et du pôle urbain appaméen intégrant les communes de Saint-Jean-du-Falga et de La Tour-du-Crieu

Le Conseil a Validé le contrat Bourgs-centre de Pamiers permettant la mise en œuvre du projet de développement et de valorisation à l'échelle de la commune, de son centre-ville et du pôle urbain appaméen (intégrant les communes de Saint-Jean-du-Falga et de La Tour-du-Crieu),

VII AFFAIRES CULTURELLES

7-1 Convention de partenariat Ville de Pamiers / Scène de Musiques Actuelles (SMAC) – Association ART'CADE

Le Conseil a approuvé la convention liant la Ville de Pamiers, l'association Art'Cade - Smac Ariège - et les divers partenaires publics et l'attribution d'une subvention de 5000 € TTC pour 2019.